

Instructions d'installation du revêtement de sol Gluedown

Informations d'ordre général

Afin d'assurer un ajustement de qualité, la pose du revêtement Gluedown doit être conforme aux normes et codes ASTM F710, BS 8203, AS/NZS 1884, DTU 53.2, DIN 18365 (Teil C) ou autres normes et codes nationaux de construction pour l'installation de revêtements de sol résilients, ainsi qu'aux instructions d'installation ci-dessous. Ce revêtement n'est pas destiné à une installation à l'extérieur ou dans des pièces constamment humides.

Avant la pose, tous les matériaux doivent être contrôlés afin de vérifier que les lots sont identiques et exempts de tout défaut. Aucune réclamation portant sur un défaut clairement identifiable ne sera acceptée après la pose. La préparation et la pose ne doivent pas commencer avant que tous les autres corps de métier aient fini leurs travaux. Il convient d'appliquer nos adhésifs et ce, avec la truelle/l'applicateur approprié (consulter le fournisseur).

Acclimatation du matériau

Au moins 24 heures avant l'installation, déballez le matériau de revêtement de sol (les dalles et les lames peuvent être empilées, mais parfaitement à plat) et le laisser s'acclimater à la pièce dans laquelle l'installation aura lieu. La température de la pièce doit être maintenue entre 18 et 27° C. Si les dalles et l'adhésif ont été stockés en dehors de cette plage de températures, il est recommandé d'augmenter la durée d'acclimatation à 48 heures.

Préparation du support

Une préparation adéquate du support est essentielle pour une bonne apparence finale du sol.

Le support doit être ferme et lisse, propre, sec et exempt de tout défaut ; les irrégularités du support ressortiront au niveau du sol fini. Conformément aux normes nationales applicables, toute inégalité dans le support ne doit pas être supérieure à 5 mm pour toute longueur de 3 m (ASTM E1486) ou à 3 mm pour toute longueur de 2 m (BS8203).

Supports humides

Il est indispensable de mesurer l'humidité du support de base (par ex. béton) conformément à la norme nationale en vigueur :

- Lorsqu'un test d'humidité est préconisé, le taux d'humidité relative du support ne doit pas dépasser 75%.
- Lorsque le test à carbure de calcium est préconisé, le taux d'humidité de la construction ne doit pas dépasser 2% pour les chapes cimentées et 0,5 % en cas de chape au sulfate de calcium.
- Lorsque le test au chlorure de calcium est préconisé, le taux d'humidité du support doit être inférieur à 1,3 Kg d'humidité/92 m² par 24 heures.

Note: nos adhésifs tolèrent néanmoins une humidité allant jusqu'à 3,6 Kg d'humidité/92 m² par 24 heures.

Pour tout support affichant un taux d'humidité supérieur à ces limites, une membrane imperméable/un système anti-humidité approprié doit être utilisé.

Note: certaines normes nationales requièrent de contrôler le pH de la dalle en béton.

1. Supports solides

Ragréages en béton/ciment sur silice

Ces supports doivent être conformes aux exigences des normes BS8204/ASTM F710/AS/NZS 1884/de la norme nationale applicable.

Supports neufs et anciens

Pour tous les sols en béton, abraser mécaniquement le sol pour éliminer toute contamination (laitance, peinture, plâtre, adhésif, etc.). Pour les États-Unis, préparer ensuite le sol selon la norme ASTM F710. Dans les autres pays, apprêter la surface puis appliquer un enduit de lissage compatible d'une épaisseur minimale de 3 mm. Lorsque l'humidité dépasse ces limites, une membrane imperméable/un système anti-humidité approprié doit être utilisé.

Béton étalé à la machine

Les sols en béton étalé à la machine doivent être abrasés pour éliminer la laitance superficielle. (Cette abrasion peut être réalisée par scarification ou par grenailage léger.) Lorsque l'humidité dépasse les limites ci-dessus, ces surfaces doivent encore être abrasées avant l'application d'une membrane d'étanchéité. Le sol doit ensuite être apprêté, et un enduit d'égalisation compatible doit être appliqué (sur au moins 3 mm).

« Anhydrite » (sulfate de calcium - gypse)

Les chapes d'anhydrite peuvent être difficiles à identifier et peuvent être confondues avec des produits plus traditionnels à base de ciment. Si la chape n'est pas suffisamment sèche, consulter le constructeur et s'assurer de la sélection d'un enduit de lissage et d'un apprêt/étanchéifiant adéquats.

Asphalte

L'asphalte doit être inspecté et les fissures réparées ; une membrane d'étanchéité peut être requise. Dégraisser puis rincer à l'eau claire les surfaces avant de les apprêter. Un enduit de lissage compatible doit être appliqué sur une épaisseur de 4 mm à 6 mm.

Sols peints

Retirer mécaniquement toute peinture pour exposer la surface de base, apprêter et appliquer un enduit de lissage compatible sur une épaisseur minimale de 3 mm.

2. Supports en bois

Planchers standard/langulette et rainure

Fixer correctement les lames de plancher, en particulier les lames décollées, et remplacer les lames usées ou cassées. Poser un contreplaqué** pour sols d'une épaisseur minimale de 5,5 mm et appliquer les fixations au maximum tous les 150 mm. Les joints entre les plaques doivent être comblés à l'aide d'un enduit de parement, une pâte de colmatage ou une couche complète d'enduit d'égalisation à fibre renforcée.

Planchers en bois ondulé

Ces planchers doivent d'abord être mis à niveau par ponçage/ aplanis et colmatés avant d'être recouverts de contreplaqué** de 5,5 mm. Une couche d'apprêt doit ensuite être appliquée, suivie par une couche d'enduit d'égalisation à fibre renforcée d'au moins 3 mm d'épaisseur.

Agglomérés/panneaux de particules/Weyroc/MDF/OSB

Superposer un contreplaqué pour sols d'une épaisseur de 5,5 mm et appliquer les fixations au maximum tous les 150 mm. Les joints entre les plaques doivent être comblés à l'aide d'un enduit de parement, d'une pâte de colmatage ou d'une couche complète d'enduit de lissage à fibre renforcée.

Planchers en contreplaqué pour sols

Les joints entre les plaques peuvent être comblés à l'aide d'un enduit de parement, d'une pâte de colmatage ou d'une couche complète d'enduit d'égalisation à fibre renforcée. Traiter tout contreplaqué de moins de 5,5 mm d'épaisseur comme un panneau de particules.

Mosaïques en bois, pavages en bois, parquets à lames de bois, produits stratifiés ou à encliqueter

Ces revêtements doivent être retirés, de même que leur sous-couche et leurs accessoires. Le support doit être traité de manière appropriée.

3. Autres supports existants:

Revêtements de sol résilients, par exemple, linoléum, PVC, thermoplastique, moquette, liège

Retirer les revêtements de sol existants et toutes les traces de colle et de résidus collants. Pour les États-Unis, consulter le fournisseur. Traiter ensuite le support de manière appropriée.

Carreau de carrière/mosaïque/terrazzo/porcelaine/céramique

Effectuer le test hygrométrique. En cas d'humidité détectée par le test, consulter le fournisseur. Rechercher toute trace éventuelle de carreau instable, non collé ou cassé, de cire ou d'encaustique et d'étanchéifiant. Retirer les morceaux cassés et remplir les trous profonds au mortier à séchage rapide. Dégraisser, rincer et abraser la surface au sol. Appliquer un apprêt adéquat et un enduit d'égalisation compatible sur une épaisseur minimale de 3 mm. Une seconde couche d'apprêt et d'enduit d'égalisation peut être nécessaire pour combler les anciennes lignes de joints.

Sols métalliques

La surface métallique doit être nettoyée, dégraissée et abrasée à la machine pour éliminer toute contamination/rouille et obtenir une surface adéquate. Une fois la surface mise à niveau, le revêtement doit être collé à l'aide d'une colle époxy; sinon, il doit être apprêté et mis à niveau avec l'enduit d'égalisation recommandé. Consulter le fournisseur.

Sols divers

Ciment magnésien, Granwood, etc. Consulter le fournisseur.

Amiante

Il est possible que d'anciens carrelages et adhésifs qui subsistent contiennent de l'amiante. En cas de doute, demander conseil aux autorités compétentes sur les procédures à observer pour l'enlèvement et la mise au rebut.

Zones soumises à des écarts de températures extrêmes (p. ex. solariums/vérandas/zones adjacentes à une baie vitrée/pièces non chauffées)

Dans les endroits susceptibles d'être exposés à une température pouvant atteindre 50°C, notre adhésif recommandé doit être utilisé. Dans les endroits susceptibles d'être exposés à une température supérieure à 50°C, le revêtement de sol doit être installé avec une colle époxy. Il est nécessaire de maintenir la température de ces endroits entre 18 et 27°C, 24 heures avant la pose, puis pendant la pose et 24 heures après. Il convient de voiler les fenêtres avant la pose et pendant au moins 48 heures après.

Chauffage par le sol/Sols à chauffage par rayonnement

Les lames/dalles peuvent être posées sur une surface à chauffage par le sol, pourvu que la pose soit effectuée avec l'adhésif adéquat, et de manière à ce que la température au niveau de l'interface avec l'adhésif ne dépasse pas 27°C. Le chauffage par le sol doit avoir été mis en service avant le début de la pose. Il doit ensuite être coupé 48 heures avant la pose, pendant la pose et 48 heures après. Laisser enfin remonter la température progressivement, de l'ordre de 2°C par jour, jusqu'au niveau désiré.

Chauffage électrique par le sol: il est conseillé de consulter le fabricant pour vérifier la compatibilité de son système avec ce type de revêtement de sol. Les systèmes à treillis sont à poser en conformité avec les consignes du fabricant, à savoir incorporés dans une couche de base d'enduit de lissage correctement renforcé composée d'une seule couche d'une épaisseur minimale de 10 mm, OU de deux couches de 5 mm (avec apprêt entre les couches).

La température ambiante doit être comprise entre 18°C et 27°C, avant et pendant la pose.

Cette consigne concerne les supports en béton et en bois de construction.

Dans le cas de tuyaux de chauffage par le sol dans du béton, appliquer un apprêt de surface avant d'appliquer un enduit d'égalisation compatible sur une épaisseur minimale de 3 mm.

Important: il convient de prendre des précautions pour éviter d'endommager le revêtement de sol sous l'effet de « points chauds/blocs thermiques » localisés. Il convient aussi de ne pas poser de tapis et de meubles à un endroit où ils empêcheraient l'air chaud de circuler. Aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dalles endommagées dans ces circonstances.

Note: Nettoyage : merci de consulter le guide d'entretien des sols fourni avec nos produits d'entretien.

* Les normes ASTM préconisent une installation dans une plage

de températures de 18 à 29°C ; ailleurs, la température doit être comprise entre 18 et 27°C.

** Tout contreplaqué doit être conforme, soit:

à la norme BS 8203, Annexe A, et fixé avec des vis ou des clous d'ancrage; soit

aux spécifications de qualité de l'American Plywood Association (APA) ou être déclaré de qualité équivalente par le fabricant; soit

aux normes nationales.